



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Aspiration SA en liquidation**, Avenue de Lavaux  
65, 1009 Pully
2. Date du prononcé de dissolution: 25.03.2014
3. Suspension de faillite: 13.06.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.06.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision du Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 25 mars 2014, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But : prestation de services, notamment de conseils financiers en faveur des entreprises.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois  
1800 Vevey

01561115

